RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EVANEOS
Société anonyme au capital de 75 019,66 euros
Siège social : 27 rue de Mogador 75009 Paris
513 191 122 RCS Paris

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 OCTOBRE 2022

PREMIERE RESOLUTION

Nomination d'un (1) nouvel administrateur au sein du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions requises pour l'adoption des assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes,

Compte tenu de la modification de la répartition du capital qui est envisagée au vu de l'augmentation de capital dans le cadre des propositions de décisions objets des résolutions 3 à 9 et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital y afférente, de décider de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires dans sa compétence Ordinaire,

Nomme BpiFrance Investissement, société par actions simplifiée à associé unique, au capital social de 20.000.000 euros, dont le siège social est sis 27/31, avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex, immatriculée sous le numéro 433 975 224 RCS Créteil, représentée par Véronique Jacq, de nationalité [redacted] née le [redacted] domiciliée [redacted] désignée représentant de ladite société pour l'exercice du mandat d'administrateur, en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'administration de la Société, a effet de la date de l'Assemblée Générale des actionnaires de nomination, pour une durée expirant, conformément aux dispositions de l'Article 14.2 des statuts de la Société, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

Prend Acte que BpiFrance Investissement a d'ores et déjà accepté ledit mandat et déclaré ne faire l'objet d'aucune interdiction ni incompatibilité pour ce faire ce qu'elle réitère par la signature du présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte,

Donne tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de constater la confirmation de ladite nomination au vu de la réalisation de l'augmentation de capital par apports en numéraire objet des propositions de décisions points 3 à 9 des présentes ainsi que de prendre acte de la démission corrélative de BpiFrance en tant que censeur de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance, à l'exception de FSN PME – Ambition Numérique directement intéressé.

DEUXIEME RESOLUTION

Proposition de conférer tous pouvoirs aux fins des formalités légales afférentes à l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions requises pour l'adoption des décisions ordinaires,

Connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes,

EVANEOS

Société anonyme au capital de 75 019,66 euros

Siège social : [redacted]

513 191 122 RCS Paris

Confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale objet des présentes à l'effet d'accomplir et/ou de faire procéder à toute publicité légale, toutes formalités de dépôt, toutes formalités d'inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de commerce compétent et, plus généralement, à toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance.

Certifié conforme par le Président Directeur Général

Monsieur Eric LA BONNARDIERE

